



Finances - Economie – Marchés publics et travaux

OBJET : Comptes financiers uniques (CFU) 2025 - Tous budgets, principal et annexes, en M57 et M4

EXPOSÉ

Pour exercer l'ensemble de ses compétences, la Communauté de Communes Chateaubriant-Derval dispose de huit budgets. Cinq budgets relèvent de la nomenclature M57 : le budget principal, le budget annexe Zones d'activités économiques, le budget annexe Immobilier d'entreprises, le budget annexe Office de Tourisme Intercommunal et le budget annexe Ordures Ménagères SICTOM. Les budgets annexe REOM, SPANC et Transports relèvent respectivement des nomenclatures M4, M49 et M43.

Depuis l'exercice 2024, la collectivité a décidé d'opter pour le Compte Financier Unique. Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Les résultats, pour l'exercice 2025, sont présentés ci-dessous pour chaque budget (mouvements réels et ordres). Chaque budget fait l'objet d'un CFU. Les CFU sont accompagnés d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

Le budget principal

Budget général	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	25 684 695,54	7 801 314,55	33 486 010,09
Dépenses réalisées	23 316 568,57	9 683 100,24	32 999 668,81
Résultat de l'exercice	2 368 126,97	-1 881 785,69	486 341,28
Report antérieur	6 134 450,95	-1 892 305,03	4 242 145,92
Solde de cloture	8 502 577,92	-3 774 090,72	4 728 487,20
Restes à réaliser recettes		6 723 091,25	6 723 091,25
Restes à réaliser dépenses		-6 422 961,82	-6 422 961,82
Solde des restes à réaliser		300 129,43	300 129,43
Résultat cumulé	8 502 577,92	-3 473 961,29	5 028 616,63

Le budget annexe Immobilier d'entreprises

Immobiliers d'entreprises	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	109 103,31	89 896,53	198 999,84
Dépenses réalisées	92 449,38	21 151,66	113 601,04
Résultat de l'exercice	16 653,93	68 744,87	85 398,80
Report antérieur	143 300,03	-263 886,59	-120 586,56
Solde de clôture	159 953,96	-195 141,72	-35 187,76
Restes à réaliser recettes		600 000,00	600 000,00
Restes à réaliser dépenses		-50 759,15	-50 759,15
Solde des restes à réaliser		549 240,85	549 240,85
Résultat cumulé	159 953,96	354 099,13	514 053,09

Le budget annexe Zones d'activités Economiques

Zones d'activités économiques	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	1 601 840,94	104 050,59	1 705 891,53
Dépenses réalisées	1 548 403,08	1 444 352,49	2 992 755,57
Résultat de l'exercice	53 437,86	-1 340 301,90	-1 286 864,04
Report antérieur	0,00	-3 303 940,65	-3 303 940,65
Solde de clôture	53 437,86	-4 644 242,55	-4 590 804,69
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00	0,00
Résultat cumulé	53 437,86	-4 644 242,55	-4 590 804,69

Le budget annexe Office de Tourisme Intercommunal

Office de tourisme	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	214 654,67	14 985,20	229 639,87
Dépenses réalisées	224 661,41	9 987,85	234 649,26
Résultat de l'exercice	-10 006,74	4 997,35	-5 009,39
Report antérieur	35 175,82	41 972,37	77 148,19
Solde de clôture	25 169,08	46 969,72	72 138,80
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		-8 286,00	-8 286,00
Solde des restes à réaliser		-8 286,00	-8 286,00
Résultat cumulé	25 169,08	38 683,72	63 852,80

Le budget annexe SPANC

SPANC	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	130 947,47	0,00	130 947,47
Dépenses réalisées	140 516,31	0,00	140 516,31
Résultat de l'exercice	-9 568,84	0,00	-9 568,84
Report antérieur	-4 155,14	0,00	-4 155,14
Solde de clôture	-13 723,98	0,00	-13 723,98
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00	0,00
Résultat cumulé	-13 723,98	0,00	-13 723,98

Le budget annexe Ordures ménagères SICTOM

SICTOM	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	5 078 394,82	550 627,00	5 629 021,82
Dépenses réalisées	4 957 047,79	1 848 024,91	6 805 072,70
Résultat de l'exercice	121 347,03	-1 297 397,91	-1 176 050,88
Report antérieur	1 186 333,74	1 600 258,47	2 786 592,21
Solde de clôture	1 307 680,77	302 860,56	1 610 541,33
Restes à réaliser recettes		166 436,74	166 436,74
Restes à réaliser dépenses		-1 250 416,04	-1 250 416,04
Solde des restes à réaliser		-1 083 979,30	-1 083 979,30
Résultat cumulé	1 307 680,77	-781 118,74	526 562,03

Le budget annexe REOM

REOM	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	1 340 924,76	121 292,05	1 462 216,81
Dépenses réalisées	1 379 065,16	92 975,18	1 472 040,34
Résultat de l'exercice	-38 140,40	28 316,87	-9 823,53
Report antérieur	184 221,56	234 436,55	418 658,11
Solde de clôture	146 081,16	262 753,42	408 834,58
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		-16 306,49	-16 306,49
Solde des restes à réaliser		-16 306,49	-16 306,49
Résultat cumulé	146 081,16	246 446,93	392 528,09

Le budget annexe Transports

Transports	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	588 373,72	0,00	588 373,72
Dépenses réalisées	582 543,76	0,00	582 543,76
Résultat de l'exercice	5 829,96	0,00	5 829,96
Report antérieur	0,00	0,00	0,00
Solde de clôture	5 829,96	0,00	5 829,96
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00	0,00
Résultat cumulé	5 829,96	0,00	5 829,96

D É C I S I O N

Après s'être fait présenter les Comptes Financiers Uniques 2025, M. le Président étant sorti au moment du vote, le conseil communautaire :

Article 1er : Donne acte à M. le Président de la présentation des CFU 2025 établis en collaboration avec le Service de Gestion Comptable pour le budget principal et ses budgets annexes tels que présentés ci-dessus,

Article 2 : Arrête, pour l'année 2025, les CFU de la Communauté de Communes pour les montants suivants :

- ✓ Pour le budget principal, le résultat cumulé avant prise en compte des restes réaliser à 4 728 487,20 € et le solde des restes à réaliser à 300 129,43 € ;
- ✓ Pour le budget annexe Immobilier d'entreprises, le résultat cumulé avant prise en compte des restes réaliser à - 35 187,76 € et le solde des restes à réaliser à 549 240,85 € ;
- ✓ Pour le budget annexe Zones d'activités économiques, le résultat cumulé à - 4 590 804,69 €, pas de restes à réaliser ;
- ✓ Pour le budget annexe Office de Tourisme Intercommunal, le résultat cumulé avant prise en compte des restes réaliser à 72 138,80 € et le solde des restes à réaliser à - 8 286 € ;
- ✓ Pour le budget annexe SPANC, le résultat cumulé à - 13 723,98 €, pas de restes à réaliser ;
- ✓ Pour le budget annexe Ordures ménagères SICTOM, le résultat cumulé avant prise en compte des restes à réaliser à 1 610 541,33 € et le solde des restes à réaliser à - 1 083 979,30 € ;
- ✓ Pour le budget annexe REOM, le résultat cumulé avant prise en compte des restes à réaliser à 408 834,58 € et le solde des restes à réaliser à - 16 306,49 € ;
- ✓ Pour le budget annexe Transports, le résultat cumulé à 5 829,96 €, il n'y a pas de restes à réaliser.

Ces chiffres sont conformes aux montants repris par anticipation aux budgets primitifs de l'exercice 2026.

Article 3 : Autorise M. le Président à signer l'ensemble des documents constituant les CFU 2025, en vue de leur transmission au contrôle de légalité.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 30 juin 2026

La secrétaire de séance

Mélaine CHESNOT

Le Président

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20260702-8-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-07-2026

Publication le : 02-07-2026

Conseil Communautaire du 30



Le Président,

Alain HUNAULT



Comptes Financiers Uniques 2025

Présentation détaillée

Depuis 2024, la communauté de communes est passée au Compte Financier Unique (CFU). Ce document, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

1. Budget Principal – CFU 2025

1.1 Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	25 684 695,54
Dépenses de fonctionnement	23 316 568,57
Résultat de l'exercice	2 368 126,97
Report antérieur	6 134 450,95
Cumul	8 502 577,92

Investissement

Recettes d'investissement	7 801 314,55
Dépenses d'investissement	9 683 100,24
Résultat de l'exercice	-1 881 785,69
Report antérieur	-1 892 305,03
Cumul - report sur 2026	-3 774 090,72

restes à réaliser en recettes	6 723 091,25
restes à réaliser en dépenses	-6 422 961,82
Solde des restes à réaliser	300 129,43

Besoin/excédent de financement	3 473 961,29
--------------------------------	--------------

Affectation de résultat au 1068	3 473 961,29
Report sur 2026	5 028 616,63

1.2 Epargne brute et fonds de roulement

A fin 2024, le fonds de roulement sur le budget principal de la collectivité s'élevait à 7 478 K€.

Sur l'exercice 2025, la section de fonctionnement du budget principal a dégagé un excédent, hors opérations d'ordre, de 3 371 K€.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total des recettes réelles de fonctionnement	21 769 075	20 898 927	22 201 198	23 079 791	25 851 703	25 717 416	25 650 577
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 472 457	18 666 784	19 604 394	21 278 516	21 395 704	21 748 926	22 279 602
Produits cession / recettes exceptionnelles	475 000	2 475	131 250	0	1 386 379		
Epargne brute hors exceptionnel	2 821 618	2 229 668	2 465 554	1 801 275	3 069 621	3 968 490	3 370 975
Taux d'épargne brute (sans retaiement des ACC)	13,3%	10,7%	11,2%	7,8%	12,5%	15,4%	13,1%

L'épargne brute (résultat comptable corrigé des opérations d'ordre rapporté aux recettes réelles), qui avait subi une baisse marquée en 2020 et 2022, retrouve en 2025 son niveau moyen sur la période.

La section d'investissement a généré un déficit hors opérations d'ordre et reports de 6 121 K€ en raison de l'avancement du programme d'investissement lancé conformément aux orientations prises lors des débats d'orientations budgétaires.

A fin 2025, le fonds de roulement sur ce budget s'élève à 4 728 K€ ou 5 029 K€ après prise en compte des restes à réaliser.

1.3 Endettement

En 2025, aucun emprunt n'a été tiré ni souscrit.

A fin 2025, sur le budget principal, le capital restant dû s'élève à 8 070 K€. 6 lignes d'emprunt sont actives pour des montants de capital restant dû variant de 62 K€ à 3 799 K€.

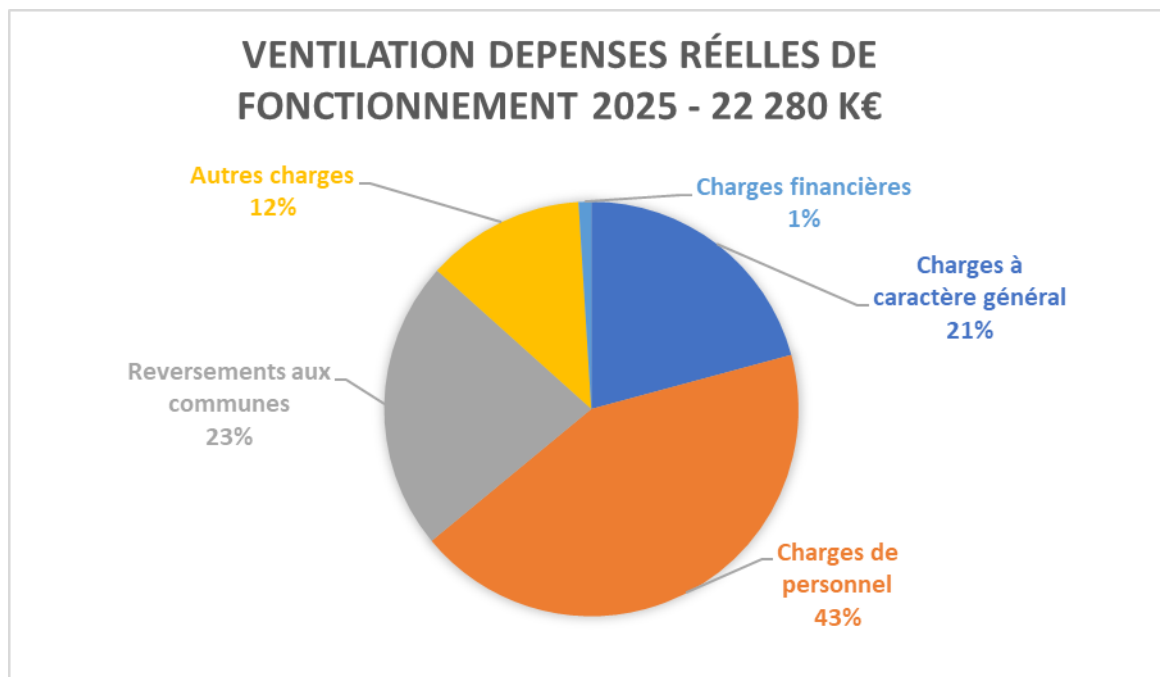
Le montant du capital remboursé sur l'exercice s'élève à 463 K€ et le montant des intérêts à 229 K€. Le taux d'intérêt moyen s'élève à 2,5 %.

A la fin de l'exercice 2025, la capacité de désendettement s'élève à 2,4 ans (sur la base du résultat de l'exercice). Ce ratio signifie que la totalité de la dette pourrait être remboursée en un peu moins de deux ans et demi à condition d'y consacrer la totalité du résultat.

Durant l'exercice 2024, la collectivité a contracté un emprunt de 4 000 K€ mais qui n'a pas fait l'objet d'un tirage en 2025. Il n'apparaît pas dans les états de dette et ne génère pas de flux financier sur l'exercice.

1.4 Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	4 673 485,23	5 304 845,00	4 634 616,49
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 999 206,09	9 835 013,00	9 629 136,41
014 - Atténuations de produits	5 003 955,44	5 042 000,00	5 037 827,34
65 - Autres charges de gestion courante	2 847 316,21	2 983 590,00	2 756 609,77
66 - Charges financières	222 615,66	260 000,00	219 948,29
67 - Charges spécifiques	2 347,78	3 200,00	1 463,70
Dépenses réelles de fonctionnement	21 748 926,41	23 428 648,00	22 279 602,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 011 648,99	1 200 000,00	1 036 966,57
023 - Virement à la section d'investissement	-	6 294 555,14	-
Total dépenses de fonctionnement	22 760 575,40	30 923 203,14	23 316 568,57



Les charges à caractère général (chap. 011)

Entre 2024 et 2025, ce poste a baissé de 0,8 % traduisant la volonté de la Communauté de Communes de maîtriser ses dépenses.

Ce chapitre comprend notamment sur l'ensemble des services :

- Les fluides : eau, électricité, gaz,
- Les achats de fournitures, d'alimentation, de produits d'entretien, de petits équipements,
- Les dépenses liées aux contrats de maintenance, aux frais de réparations et d'entretien, aux assurances,
- Les charges spécifiques nécessaires au fonctionnement des espaces aquatiques. Depuis la fin d'année 2023, l'espace Dauphins est fermé pour travaux.

- Les frais d'études et autres prestations de services,
- Les frais d'affranchissement et de téléphone,
- Les annonces, insertions, honoraires, frais de transport, frais de déplacements et missions, les cotisations, les frais de gardiennage,
- Les impôts, taxes et versements assimilés.

Les charges de personnel (chap. 012)

Ce chapitre est en augmentation de 7 % par rapport à 2024.

Cette hausse s'explique pour l'essentiel par :

- Les mouvements de personnel (ouverture en année pleine du multi-accueil de la Borderie, recrutement d'apprentis, ouverture de l'activité maison sport santé, remplacements, GVT)
- La prise en compte des dernières décisions d'Etat : 3 points de revalorisation de la part patronale de la cotisation CNRACL et la prise en charge d'une participation à la prévoyance devenue obligatoire.

Pour plus de détails sur la structure des effectifs par âge, sexe ou catégories, se reporter au rapport sur l'égalité hommes-femmes au 31/12/2025.

Reversements aux communes (chap. 014)

Ce chapitre comprend :

- Les Attributions de Compensation Communautaire au profit des Communes.

L'attribution de compensation est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre communautés en fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI en FPU et ses communes membres.

Pour chaque commune, l'attribution de compensation est égale à ce que la commune "apporte" en termes de fiscalité économique, moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.

Une fois fixées, les attributions de compensation sont figées jusqu'au prochain transfert de charges entre l'EPCI et ses communes membres

Les montants ont été modifiés en 2018, suite au transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et en 2023 pour tenir compte d'ajustements sur des surfaces de terrains mis à disposition. Il n'y a pas eu d'évolution.

- 19 K€ de remboursements à l'Etat sur la fiscalité perçue,
- 87 K€ correspondant au reversement aux communes de la taxe pour l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance (encaissée en recettes au chapitre 731).

Les autres charges de gestion (chap. 65)

Pour 2025, ce chapitre est en baisse de 3.2% par rapport à 2024.

Sur 2025, ce chapitre comprend, outre les dépenses relatives aux indemnités des Elus (219 K€), les redevances SACEM et crédits pour non-valeurs, les charges suivantes :

- Les subventions de fonctionnement aux associations à hauteur de 794 K€, incluant les subventions exceptionnelles,
- La subvention d'équilibre au budget annexe Office de Tourisme Intercommunal à hauteur de 200 K€,
- La subvention d'équilibre au budget annexe Transports pour un montant de 310 K€,
- La contribution aux syndicats de rivière et à l'Etablissement public Eaux et Vilaine dans le cadre de la GEMAPI pour 644 K€,
- L'application de la convention de mise à disposition du Théâtre de Verre par la Ville de Châteaubriant pour un montant de 80 K€,
- Le versement de la subvention forfaitaire d'exploitation actualisée due à l'exploitant de l'espace aquatique de Derval et le règlement des lignes d'eau pour accueillir les scolaires à hauteur de 481 K€.

Les charges financières (chap. 66)

Les charges financières 2025 correspondent aux intérêts des emprunts de l'exercice. En l'absence de nouvel emprunt sur l'exercice, elles sont stables par rapport à 2024.

Les dotations aux amortissements (chap. 042)

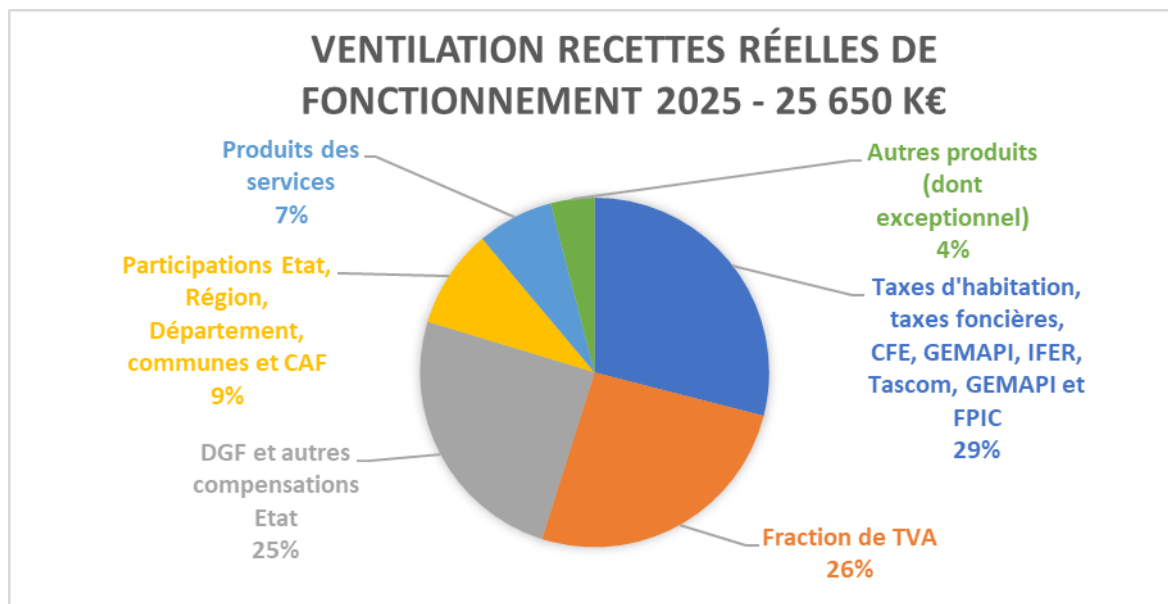
Ce chapitre retrace des écritures d'ordre qui constituent une recette équivalente en section d'investissement.

Sur l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement, le taux de réalisation s'élève à 95 %.

Les principales recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	108 360,18	60 000,00	44 678,80
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 161 778,68	2 044 665,00	2 198 503,95
73 - Impôts et taxes	8 397 777,77	8 382 972,25	8 462 852,00
731 - Fiscalité locale	6 881 195,00	7 007 799,00	7 024 190,00
74 - Dotations et participations	7 635 117,04	6 753 021,00	7 490 778,12
75 - Autres produits de gestion courante	427 413,22	425 294,94	399 392,07
76 - Produits financiers	4,64	-	4,56
77 - Produits spécifiques	41 872,19	-	2 263,21
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	63 897,48	70 000,00	27 913,96
Recettes réelles de fonctionnement	25 717 416,20	24 743 752,19	25 650 576,67
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 649,47	45 000,00	34 118,87
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	6 134 450,95	-
Total recettes de fonctionnement	25 758 065,67	30 923 203,14	25 684 695,54

Résultat réel de fonctionnement	3 968 489,79	1 315 104,19	3 370 974,67
Résultat global de fonctionnement	2 997 490,27	-	2 368 126,97



Atténuations de produits (chap. 013)

Ce chapitre retrace les remboursements reçus sur les rémunérations du personnel lors des arrêts de travail et le versement du fonds national de compensation du supplément familial de traitement.

Produits des services (chap. 70)

Ces recettes correspondent principalement aux produits des services tels que :

- La participation des familles aux entrées et activités piscine, 445 K€
- Les réservations crèches ou garderie, 305 K€
- Les activités enfance jeunesse, 279 K€
- Les recettes provenant du foirail, 334 K€
- Les inscriptions au Conservatoire, 167 K€
- Des remboursements de prestations aux budgets annexes (TEOM, REOM, SPANC et Transports), 384 K€
- ou encore la refacturation aux communes du service Administration du Droit des Sols (172 K€), les recettes liées aux locations des vélos et autos électriques ou les recettes issues de l'aire de camping-car.

Pour 2025, ce chapitre est en hausse de 1,7 % par rapport à 2024.

Impôts et taxes (chap. 73 et 731)

73 et 731 - Fiscalité, Impôts et taxes	CFU 2024	CFU 2025
Taxes foncières et d'habitation	3 931 227,00	4 036 513,00
Fraction de TVA - compensation TH	4 027 112,00	4 037 926,00
Fraction de TVA - compensation CVAE	2 524 805,00	2 600 736,00
Taxe sur les Surfaces Commerciales	658 523,00	601 048,00
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	1 588 373,00	1 612 375,00
Attribution de compensation	57 094,25	57 095,00
FNGIR	1 228 961,00	1 228 961,00
FPIC	515 686,00	483 511,00
Taxe GEMAPI	703 072,00	704 369,00
Prélèvement sur les produits des jeux	44 119,52	37 636,00
Exceptionnel - versement infrastructures longue distance		86 873,00
	15 278 973	15 487 043

Les chapitres 73 et 731 ont augmenté de 1,4% entre 2024 et 2025.

L'essentiel de la hausse s'explique par l'encaissement de 87 K€ au titre de la taxe pour l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance (somme reversée aux communes concernées).

On constate, en 2025, un tassement du dynamisme des recettes fiscales.

Dotations et participations (chap. 74)

74 - Dotations et participations	CFU 2024	CFU 2025
DGF	2 951 542	2 949 805
FCTVA	10 256	11 649
Subventions et participations	2 455 867	2 343 871
Remboursement fonds résilience	14 924	
DCRTP	625 724	492 345
Compensations	1 576 804	1 693 108
	7 635 117	7 490 778

Le chapitre 74 a baissé de 1,9% entre 2024 et 2025.

Ce chapitre est composé des éléments suivants :

- La DGF (dotation d'Intercommunalité et dotation de Compensation), stable par rapport à 2024,
- La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP), en forte baisse par rapport à 2024,
- Les autres compensations d'Etat qui recouvrent la compensation des exonérations d'entreprises au titre de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Ce poste a conservé un léger dynamisme entre 2024 et 2025.

Il comporte également les subventions et participations reçues et notamment :

- Les fonds d'Etat à hauteur de 179 K€ dans le cadre de la politique de la ville, du fonctionnement des espaces France Services et les financements DRAC pour le projet culturel de territoire ;
- Les participations de la Région à hauteur de 21 K€ au titre des entrées piscine des lycéens et du fonctionnement de la maison sport santé ;
- Les participations du Département à hauteur de 78 K€ dans le cadre du projet culturel de territoire, pour l'entretien des sentiers de randonnées, et le financement des entrées piscines des collégiens ;
- Des fonds européens à hauteur de 192 K€ au titre du fonctionnement de la maison de la mobilité ;
- La participation de l'ANAH, dans le cadre de l'OPAH à hauteur de 158 K€ au titre des travaux effectués en 2025 ;
- Les participations de la CAF et de la MSA aux services petite enfance et enfance-jeunesse et des aides versées au centre socio culturel = 1 711 K€ ;
- Le FCTVA sur certaines dépenses de fonctionnement.

Autres produits de gestion courante (chap. 75)

Ce chapitre prévoit :

- Les loyers et refacturations de charges = 280 K€,
- La redevance d'occupation versée par le délégataire de la piscine de Derval = 120 K€.

Reprises sur provisions (chap. 78)

Il s'agit de reprises sur provisions antérieurement constituées pour des travaux de gros entretiens sur les espaces aquatiques.

Opérations d'ordre entre sections (chap. 042)

Ecritures d'ordre qui constituent une dépense équivalente en section d'investissement.

1.5 Détail des réalisations par section - investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	467 000,88	-
20 - Immobilisations incorporelles	378 215,17	96 001,64	61 298,08
204 - Subventions d'équipement versées	1 830 000,00	726 839,64	1 006 339,00
21 - Immobilisations corporelles	1 110 734,91	739 062,04	368 575,53
23 - Immobilisations en cours	15 638 528,33	7 527 997,52	4 986 749,21
27 - Autres immobilisations financières	15 000,00	300,00	-
Dépenses réelles d'investissement	19 447 478,41	9 557 201,72	6 422 961,82
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement ré	1 892 305,03	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00	34 118,87	
041 - Opérations patrimoniales	200 000,00	91 779,65	
Total dépenses d'investissement	21 584 783,44	9 683 100,24	6 422 961,82

Sur 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9 557 K€ dont notamment :

- ✓ Le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 463 K€ et 4 K€ de remboursement de cautions ;
- ✓ Des investissements à hauteur de 9 090 K€ (voir détail ci-dessous).

Détail des dépenses de l'exercice

Fonds de concours	311 297
Environnement (GEMAPI, 44 000 arbres)	20 988
Mobilités : VAE et stations VAE	147 063
Equipements sportifs	291 885
OPAH	410 001
Réhabilitation Espace Dauphins	6 341 676
Formation : Avenir industrie, IUT	67 410
Petite enfance, multi accueil Borderie	190 683
Pole enfance jeunesse Borderie	266 279
Tourisme : carrière Marsac, études hébergement	78 310
Entretien bâtiments et services	964 057
Dépenses investissement CFU 2025	9 089 650

Détail des restes à réaliser 2025 en dépenses

Les dépenses engagées mais non soldées s'élèvent à 6 423 K€ :

Pole culture, lecture publique et conservatoire	50 532
Sport dont espaces aquatiques	4 686 814
Petite enfance, jeunesse	111 211
Fonds de concours attribués non versés	406 339
Mobilité, Gemapi	310 216
Developpement éco et formation	615 784
Tourisme	61 581
Services technique et supports	180 484
Restes à réaliser dépenses 2025	6 422 962

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 153 373,20	3 626 488,11	-
13 - Subventions d'investissement	5 736 855,10	3 000 585,16	2 723 091,25
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	300,00	4 000 000,00
21 - Immobilisations corporelles	-	17 878,75	-
23 - Immobilisations en cours	-	23 266,31	-
27 - Autres immobilisations financières	-	4 050,00	-
Recettes réelles d'investissement	13 890 228,30	6 672 568,33	6 723 091,25
021 - Virement de la section de fonctionnement	6 294 555,14	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 000,00	1 036 966,57	-
041 - Opérations patrimoniales	200 000,00	91 779,65	-
Total recettes d'investissement	21 584 783,44	7 801 314,55	6 723 091,25

Résultat réel d'investissement	- 5 557 250,11	- 2 884 633,39	300 129,43
Résultat global d'investissement	-	- 1 881 785,69	300 129,43

Détail des recettes de l'exercice

Sur 2025, les recettes réelles d'investissement, hors affectation de résultat de 2024 (3 236 K€), s'élèvent à 3 436 K€ dont notamment :

- ✓ Des remboursements du FCTVA à hauteur de 390 K€,
- ✓ Des remboursements d'avances sur marchés et cautions versées pour 45 K€,
- ✓ Des subventions reçues à hauteur de 3 001 K€ (voir détail ci-dessous).

Bibliothèque St Vincent	70 000
Rehabilitation Espace Dauphins	2 293 349
Tourisme	31 894
Multi-accueil Borderie	604 000
Conservatoire	1 342
Subventions perçues CFU 2025	3 000 585

Détail des restes à réaliser 2025 en recettes

Les recettes certaines mais non perçues s'élèvent à 6 723 K€

Il s'agit, à l'exception de l'emprunt, exclusivement de subventions à percevoir.

Pole culture, lecture publique et conservatoire	67 310
Sport dont espaces aquatiques	2 140 619
Petite enfance, jeunesse	104 240
Mobilité, Gemapi, aménagements	85 624
Developpement éco et formation	290 438
Tourisme	34 861
Emprunt	4 000 000
Restes à réaliser recettes 2025	6 723 091

2. Budgets annexes – CFU 2025

2.1 Immobilier d'entreprises

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	109 103,31
Dépenses de fonctionnement	92 449,38
Résultat de l'exercice	16 653,93
Report antérieur	143 300,03
Cumul	159 953,96
Investissement	
Recettes d'investissement	89 896,53
Dépenses d'investissement	21 151,66
Résultat de l'exercice	68 744,87
Report antérieur	-263 886,59
Cumul - report sur 2026	-195 141,72
restes à réaliser en recettes	600 000,00
restes à réaliser en dépenses	-50 759,15
Solde des restes à réaliser	549 240,85
Besoin/excédent de financement	-354 099,13
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2026	159 953,96

Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	51 692,18	77 250,00	44 547,83
65 - Autres charges de gestion courante	4 061,62	1 500,00	500,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	3 500,00	3 313,00
Dépenses réelles de fonctionnement	55 753,80	82 250,00	48 360,83
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 275,12	50 000,00	44 088,55
023 - Virement à la section d'investissement	-	125 910,03	-
Total dépenses de fonctionnement	80 028,92	258 160,03	92 449,38

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 48 K€ en 2025, en légère baisse par rapport à 2024.

Ces dépenses se composent de travaux d'entretien, de réparations, et les contrats de maintenance sur les bâtiments dont la Communauté de Communes est propriétaire, les charges de copropriété et les taxes foncières.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	105 177,97	108 460,00	102 758,40
77 - Produits spécifiques	9 189,00	-	-
Recettes réelles de fonctionnement	114 366,97	108 460,00	102 758,40
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 344,91	6 400,00	6 344,91
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	143 300,03	-
Total recettes de fonctionnement	120 711,88	258 160,03	109 103,31

Les recettes réelles de fonctionnement (encaissements de loyers et refacturation de charges aux locataires) s'élèvent à 103 K€ en 2025 et sont identiques à 2024 hors régularisation de taxe foncière intervenue en 2024.

Résultat réel de fonctionnement	58 613,17	26 210,00	54 397,57
Résultat global de fonctionnement	40 682,96	-	16 653,93

Le résultat comptable en forte baisse s'explique par l'amortissement d'un atelier supplémentaire (recette équivalente en section d'investissement).

Détail des réalisations par section – investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	1 332,00	-
20 - Immobilisations incorporelles	50 000,00	-	-
21 - Immobilisations corporelles	50 000,00	809,77	-
23 - Immobilisations en cours	385 623,44	3 000,34	50 759,15
Dépenses réelles d'investissement	505 623,44	5 142,11	50 759,15
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement ré	263 886,59	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 400,00	6 344,91	
041 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	10 000,00	9 664,64	
Total dépenses d'investissement	785 910,03	21 151,66	50 759,15

Les dépenses de l'exercice sont composées de petites interventions sur les bâtiments détenus par la collectivité et le remboursement de cautions en cas de départ de locataires.

51 K€ de restes à réaliser en dépenses correspondent à des soldes de maîtrise d'œuvre concernant les travaux sur les ateliers relais ainsi que des petits travaux sur le quai des entrepreneurs.

13 - Subventions d'investissement	600 000,00	-	600 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	36 143,34	-
Recettes réelles d'investissement	600 000,00	36 143,34	600 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	125 910,03	-	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	44 088,55	-
041 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	10 000,00	9 664,64	-
Total recettes d'investissement	785 910,03	89 896,53	600 000,00

Les recettes réelles de l'exercice (36 K€) sont constituées des loyers perçus sur le local en crédit-bail.

Le chapitre 041, opérations patrimoniales, s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement et permet de prévoir des crédits pour des opérations d'ordre non budgétaires de régularisations d'inventaire.

Résultat réel d'investissement	94 376,56	31 001,23	
Résultat global d'investissement	-	68 744,87	549 240,85

A fin 2025, le déficit cumulé de ce budget annexe s'élève (avant prise en compte des restes à réaliser) à 35 K€.

600 K€ de restes à réaliser en recettes correspondent au montant de la participation du budget principal au financement de la construction du bâtiment du quai des entrepreneurs.

2.2 Zones d'activités économiques

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	1 601 840,94
Dépenses de fonctionnement	1 548 403,08
Résultat de l'exercice	53 437,86
Report antérieur	0,00
Cumul	53 437,86

Investissement

Recettes d'investissement	104 050,59
Dépenses d'investissement	1 444 352,49
Résultat de l'exercice	-1 340 301,90
Report antérieur	-3 303 940,65
Cumul - report sur 2026	-4 644 242,55

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin/excédent de financement 4 644 242,55

Affectation de résultat au 1068	53 437,86
Report sur 2026	0,00

Ce budget fonctionne en stock : les dépenses et recettes de l'exercice en section de fonctionnement viennent alimenter la valeur du stock de terrains à la hausse ou à la baisse. Les écritures de la section d'investissement ne font que retracer l'évolution de la valeur du stock entre le début et la fin de l'exercice.

Détail des réalisations par section – fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	2 696 175,36	1 798 000,00	1 444 352,49
66 - Charges financières	3 894,00	-	-
Dépenses réelles de fonctionnement	2 700 069,36	1 798 000,00	1 444 352,49
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 609 801,42	5 101 940,65	104 050,59
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fon	3 894,00	-	-
Total dépenses de fonctionnement	5 313 764,78	6 899 940,65	1 548 403,08

Sur 2025, les dépenses se sont élevées à 1 444 K€ de travaux divers sur l'ensemble des zones et plus particulièrement :

- ✓ La finalisation des travaux d'aménagement sur la zone des Estuaires à Derval et rue Kennedy à Châteaubriant = 119 K€,
- ✓ L'engagement des travaux rue Lindbergh sur la zone Horizon = 666 K€,
- ✓ Le premier versement pour l'acquisition d'un foncier sur Derval = 343 K€,
- ✓ Des travaux, études et aménagements toutes zones = 316 K€.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 591 745,00	5 048 502,79	104 050,59
74 - Dotations et participations	17 812,62	53 437,86	53 437,86
75 - Autres produits de gestion courante	243,80	-	-
77 - Produits spécifiques		-	-
Recettes réelles de fonctionnement	2 609 801,42	5 101 940,65	157 488,45
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 700 069,36	1 798 000,00	1 444 352,49
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	3 894,00	-	-
Total recettes de fonctionnement	5 313 764,78	6 899 940,65	1 601 840,94

Les recettes se sont élevées à 157 K€ et correspondent à :

- ✓ Des ventes de petites surfaces pour 80 K€ ;
- ✓ Des refacturations de frais pour 24 K€ ;
- ✓ Une subvention à hauteur de 53 K€.

Résultat réel de fonctionnement	- 90 267,94	3 303 940,65	- 1 286 864,04
Résultat global de fonctionnement	-	-	53 437,86

La valeur du stock de terrains au bilan à fin 2025 s'élève à 4 591 K€ (coût « de revient » des terrains disponibles).
La valorisation commerciale de ce stock à la même date est supérieure à 5 800 K€.

2.3 Office de Tourisme Intercommunal

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	214 654,67
Dépenses de fonctionnement	224 661,41
Résultat de l'exercice	-10 006,74
Report antérieur	35 175,82
Cumul	25 169,08

Investissement

Recettes d'investissement	14 985,20
Dépenses d'investissement	9 987,85
Résultat de l'exercice	4 997,35
Report antérieur	41 972,37
Cumul - report sur 2026	46 969,72

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-8 286,00
Solde des restes à réaliser	-8 286,00

Besoin/excédent de financement -38 683,72

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2026	25 169,08

Détail des réalisations par section – fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	69 987,25	76 710,00	63 921,68
012 - Charges de personnel et frais assimilés	132 230,38	148 000,00	145 421,36
65 - Autres charges de gestion courante	800,67	1 000,00	842,98
Dépenses réelles de fonctionnement	203 018,30	225 710,00	210 186,02
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 835,51	15 000,00	14 475,39
023 - Virement à la section d'investissement	-	20 465,82	-
Total dépenses de fonctionnement	217 853,81	261 175,82	224 661,41

Sur l'exercice 2025, les dépenses de fonctionnement (frais de fonctionnement du bâtiment, animations, impressions, billetteries et charges de personnel) se sont élevées à 210 K€, en légère hausse par rapport à 2024.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service	22 448,55	26 000,00	14 558,26
74 - Subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75 - Autres produits de gestion courante		-	-
77 - Produits exceptionnels	392,28	-	96,41
Recettes réelles de fonctionnement	222 840,83	226 000,00	214 654,67
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	35 175,82	-
Total recettes de fonctionnement	222 840,83	261 175,82	214 654,67

Les recettes propres du service se sont élevées 15 K€.

En 2025, une subvention de 200 K€ a été versée par le budget principal pour équilibrer ce budget.

Résultat réel de fonctionnement	19 822,53	290,00	4 468,65
Résultat global de fonctionnement	4 987,02	- -	10 006,74

Détail des réalisations par section – Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
20 - Immobilisations incorporelles	34 756,00	7 770,00	8 286,00
21 - Immobilisations corporelles	42 682,19	2 217,85	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Dépenses réelles d'investissement	77 438,19	9 987,85	8 286,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Total dépenses d'investissement	77 438,19	9 987,85	8 286,00

Sur l'exercice 2025, 8 K€ de dépenses ont été réalisées en investissement. Il s'agit de petit matériel et travaux liés au bâtiment et aux animations.

En restes à réaliser, 8 K€ correspondent à des prestations de création de supports d'information non soldées.

Recettes d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	509,81	
Recettes réelles d'investissement	-	509,81	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement re	41 972,37	-	
021 - Virement de la section de fonctionnement	20 465,82	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	14 475,39	
Total recettes d'investissement	77 438,19	14 985,20	-
Résultat réel d'investissement	- 77 438,19	- 9 478,04	- 8 286,00
Résultat global d'investissement	-	4 997,35	- 8 286,00

A fin 2025, le fonds de roulement de ce budget annexe s'élève à 64 K€ après prise en compte des restes à réaliser en dépenses.

2.4 Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	130 947,47
Dépenses de fonctionnement	140 516,31
Résultat de l'exercice	-9 568,84
Report antérieur	-4 155,14
Cumul	-13 723,98

Investissement

Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul - report sur 2026	0,00

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	

Besoin/excédent de financement

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2026	-13 723,98

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	90 980,92	137 500,00	104 683,84
012 - Charges de personnel et frais assimilés	33 840,00	35 000,00	34 963,00
65 - Autres charges de gestion courante	-	1 000,00	784,47
67 - Charges exceptionnelles	314,00	500,00	85,00
Dépenses réelles de fonctionnement	125 134,92	174 000,00	140 516,31
002 - Déficit de fonctionnement reporté	-	4 155,14	-
Total dépenses de fonctionnement	125 134,92	178 155,14	140 516,31

Depuis le 1er juin 2021, les missions de contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont exercées par un prestataire extérieur sur la base d'un cahier des charges.

Ce marché a été renouvelé courant 2025.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service	109 132,00	177 655,14	130 159,00
74 - Subventions d'exploitation	10 634,42	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	-	-	4,00
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	-	500,00	784,47
Recettes réelles de fonctionnement	119 766,42	178 155,14	130 947,47
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	-	-
Total recettes de fonctionnement	119 766,42	178 155,14	130 947,47
Résultat réel de fonctionnement	- 5 368,50	4 155,14	- 9 568,84
Résultat fonctionnement après reprise	- 5 368,50	-	- 9 568,84

Pour ce service, il a été décidé de fonctionner sur la base d'une grille tarifaire unique avec paiement à l'acte. La grille tarifaire a été revue au 1er juillet 2025.

A fin 2025, le budget est en déficit de 14 K€. Ce déficit devrait se résorber progressivement avec l'application de cette nouvelle grille tarifaire.

2.5 Service de collecte et traitement des ordures ménagères SICTOM

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	5 078 394,82
Dépenses de fonctionnement	4 957 047,79
Résultat de l'exercice	121 347,03
Report antérieur	1 186 333,74
Cumul	1 307 680,77

Investissement

Recettes d'investissement	550 627,00
Dépenses d'investissement	1 848 024,91
Résultat de l'exercice	-1 297 397,91
Report antérieur	1 600 258,47
Cumul - report sur 2026	302 860,56

restes à réaliser en recettes	166 436,74
restes à réaliser en dépenses	-1 250 416,04
Solde des restes à réaliser	-1 083 979,30

Besoin/excédent de financement 781 118,74

Affectation de résultat au 1068	781 118,74
Report sur 2026	526 562,03

Détail des réalisations par section – fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	3 236 340,28	3 453 130,00	3 241 881,55
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 237 586,04	1 415 000,00	1 362 127,05
65 - Autres charges de gestion courante	-	-	-
66 - Charges financières	28 296,84	30 000,00	27 082,22
67 - Charges spécifiques	139,16	200,00	138,77
Dépenses réelles de fonctionnement	4 502 362,32	4 898 330,00	4 631 229,59
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	294 379,28	340 000,00	325 818,20
023 - Virement à la section d'investissement	-	1 203 003,74	-
Total dépenses de fonctionnement	4 796 741,60	6 441 333,74	4 957 047,79

Les dépenses réelles de l'exercice 2025 sont en hausse par rapport à 2024 en raison principalement de la hausse des charges de personnel liée à la prise en compte des dernières décisions d'Etat (3 points de revalorisation de la part patronale de la cotisation CNRACL et la prise en charge d'une participation à la couverture prévoyance devenue obligatoire) et les mouvements de personnel (remplacements, GVT).

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	8 528,22	-	14 283,61
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	302 561,45	305 000,00	337 702,93
731 - Fiscalité locale	4 376 925,00	4 380 000,00	4 438 837,00
74 - Dotations et participations	565 660,10	570 000,00	277 272,02
75 - Autres produits de gestion courante	3 993,11	-	3 822,66
77 - Produits spécifiques	11 400,00	-	6 476,60
Recettes réelles de fonctionnement	5 269 067,88	5 255 000,00	5 078 394,82
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	1 186 333,74	-
Total recettes de fonctionnement	5 269 067,88	6 441 333,74	5 078 394,82

Les recettes réelles sont en baisse de 3,6 % par rapport à 2024.

Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse de la ligne « soutiens » en 2025 par rapport à une année 2024 qui comportait des recettes exceptionnelles.

La recette de taxe ordures ménagères est en hausse de 1,4 %.

Résultat réel de fonctionnement	766 705,56	356 670,00	447 165,23
Résultat global de fonctionnement	472 326,28	-	121 347,03

Le résultat d'exploitation hors opérations d'ordre s'établit à 447 K€.

Détail des réalisations par section - Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	49 260,54	-
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00	-	-
21 - Immobilisations corporelles	718 364,00	85 064,43	617 065,22
23 - Immobilisations en cours	2 957 018,21	1 710 987,25	633 350,82
Dépenses réelles d'investissement	3 735 382,21	1 845 312,22	1 250 416,04
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	80 000,00	2 712,69	-
Total dépenses d'investissement	3 815 382,21	1 848 024,91	1 250 416,04

Les dépenses d'investissement en 2025 s'élèvent à 1 845 K€ :

- ✓ 49 K€ pour le remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour financer les travaux sur la déchèterie de Châteaubriant ;
- ✓ 1 711 K€ pour les travaux sur la nouvelle déchetterie de Châteaubriant ;
- ✓ 85 K€ pour l'achat de bacs, colonnes et du petit matériel.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1 250 K€ correspondant pour l'essentiel à deux bennes de collecte commandées et non livrées et au solde des travaux à régler sur la nouvelle déchèterie de Châteaubriant.

Recettes d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2026
10 - Dotations, fonds divers et réserves	492 120,00	155 659,37	-
13 - Subventions d'investissement	100 000,00	66 436,74	166 436,74
16 - Emprunts et dettes assimilées		-	
Recettes réelles d'investissement	592 120,00	222 096,11	166 436,74
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement re	1 600 258,47	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 203 003,74	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00	325 818,20	-
024 - Produits des cessions d'immobilisations	344 000,00		
041 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	80 000,00	2 712,69	-
Total recettes d'investissement	4 079 382,21	550 627,00	166 436,74

Les recettes de l'exercice, se composent de 156 K€ de FCTVA et 66 K€ de subventions pour l'acquisition de deux bennes.

Le chapitre 041, opérations patrimoniales, s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement et permet de prévoir des crédits pour des opérations d'ordre non budgétaires de régularisations d'inventaire ou la récupération des avances versées sur les marchés de travaux.

Les restes à réaliser en recettes de 166 K€ correspondent à des subventions à recevoir sur les deux bennes de collecte et les travaux de la nouvelle déchèterie de Châteaubriant.

Résultat réel d'investissement	592 115,00	-	1 623 216,11	-	1 083 979,30
Résultat global d'investissement	4 079 377,21	-	1 297 397,91	-	1 083 979,30

A fin 2025, le fonds de roulement sur ce budget annexe s'élève à 1 611 K€ (527 K€ après prise en compte des restes à réaliser).

Au 31/12/2025, le capital restant dû sur l'emprunt s'élève à 1 083 K€.

2.6 ORDURES MENAGERES - REOM

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	1 340 924,76
Dépenses de fonctionnement	1 379 065,16
Résultat de l'exercice	-38 140,40
Report antérieur	184 221,56
Cumul	146 081,16

Investissement

Recettes d'investissement	121 292,05
Dépenses d'investissement	92 975,18
Résultat de l'exercice	28 316,87
Report antérieur	234 436,55
Cumul - report sur 2026	262 753,42

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-16 306,49
Solde des restes à réaliser	-16 306,49

Besoin/excédent de financement	-246 446,93
--------------------------------	-------------

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2026	146 081,16

Détail des réalisations par section - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	1 049 670,18	1 155 000,00	1 074 259,11
012 - Charges de personnel et frais assimilés	177 275,39	190 000,00	184 525,80
65 - Autres charges de gestion courante	1 549,31	30 000,00	2 252,77
67 - Charges exceptionnelles	3 198,89	22 000,00	12 100,58
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	22 000,00	25 000,00	21 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	1 253 693,77	1 422 000,00	1 294 138,26
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 800,33	101 300,00	84 926,90
023 - Virement à la section d'investissement	-	35 921,56	-
Total dépenses de fonctionnement	1 327 494,10	1 559 221,56	1 379 065,16

Les dépenses réelles de l'exercice 2025 sont en très légère hausse par rapport à 2024 en raison de l'évolution des coûts de collecte, tri et traitement (révisions trimestrielles) et de l'impact sur les rémunérations de décisions de l'Etat.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	-	-	-
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service	1 129 821,99	1 135 000,00	1 132 353,75
74 - Subventions d'exploitation	181 233,60	185 000,00	97 092,35
75 - Autres produits de gestion courante	270,38	-	145,86
77 - Produits exceptionnels	608,71	-	59 467,08
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	1 542,31	30 000,00	29 200,13
Recettes réelles de fonctionnement	1 313 476,99	1 350 000,00	1 318 259,17
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 514,00	25 000,00	22 665,59
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	184 221,56	-
Total recettes de fonctionnement	1 333 990,99	1 559 221,56	1 340 924,76

Les recettes réelles de fonctionnement sont stables par rapport à 2024.

La baisse des soutiens s'explique essentiellement par rapport à une année 2024 qui comportait des recettes exceptionnelles.

Les produits exceptionnels correspondent à des pénalités appliquées au prestataire de collecte.

Résultat réel de fonctionnement	59 783,22	-	72 000,00	24 120,91
Résultat global de fonctionnement	6 496,89	-	-	38 140,40

Détail des réalisations par section – Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00	-	-
21 - Immobilisations corporelles	76 322,09	8 545,10	16 306,49
23 - Immobilisations en cours	250 336,02	36 222,49	-
Dépenses réelles d'investissement	336 658,11	44 767,59	16 306,49
020 - Dépenses imprévues	10 000,00	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00	22 665,59	-
041 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	30 000,00	25 542,00	-
Total dépenses d'investissement	401 658,11	92 975,18	16 306,49

En dépenses, 45 K€ de dépenses sur l'exercice et 16 K€ de restes à réaliser correspondent à des travaux sur la déchèterie de Lusanger.

Recettes d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	10 823,15	-
Recettes réelles d'investissement	-	10 823,15	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement re	234 436,55	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	35 921,56	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 300,00	84 926,90	-
041 - Opérations d'ordre à l'interieur de la section	30 000,00	25 542,00	-
Total recettes d'investissement	401 658,11	121 292,05	-

Les recettes de l'exercice se composent uniquement de FCTVA.

Résultat réel d'investissement	-	336 658,11	-	33 944,44	-	16 306,49
Résultat global d'investissement	-	-	28 316,87	-	-	16 306,49

A fin 2025, le fonds de roulement sur ce budget annexe s'élève à 392 K€ après prise en compte des restes à réaliser.

2.7 TRANSPORTS COLLECTIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes est autorité organisatrice de la mobilité. A ce titre, elle a repris au 1^{er} janvier la gestion du service de transports collectifs C'bus et au 1^{er} juillet les activités transports scolaires et transport à la demande. Depuis le 1^{er} janvier 2022, ces trois activités sont regroupées dans un budget annexe transports.

Détail des résultats 2025 à reporter sur 2026

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	588 373,72
Dépenses de fonctionnement	582 543,76
Résultat de l'exercice	5 829,96
Report antérieur	0,00
Cumul	5 829,96

Investissement

Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul - report sur 2026	0,00

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin/excédent de financement	0,00
--------------------------------	------

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2026	5 829,96

Dépenses de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	423 351,68	466 000,00	443 977,32
012 - Charges de personnel et frais assimilés	111 660,00	120 000,00	119 635,00
65 - Autres charges de gestion courante	31 585,22	30 000,00	18 931,44
Dépenses réelles de fonctionnement	566 596,90	616 000,00	582 543,76

En dépenses de ce budget figurent la prestation réglée au transporteur pour le C'bus au chapitre 011, la contribution versée à la Région dans le cadre du transport à la demande au chapitre 65 et le remboursement au budget principal des charges salariales liées aux agents qui gèrent le service.

L'exercice 2025 affiche une légère hausse des dépenses de 2,8 % liée aux révisions sur le marché de transport.

Recettes de fonctionnement	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
74 - Subventions d'exploitation	559 596,90	616 000,00	588 373,72
77 - Produits exceptionnels	7 000,00	-	-
Recettes réelles de fonctionnement	566 596,90	616 000,00	588 373,72
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	-	-
Total recettes de fonctionnement	566 596,90	616 000,00	588 373,72

Résultat réel de fonctionnement	-	-	5 829,96
Résultat global de fonctionnement	-	-	5 829,96

En recettes de ce budget figurent

- ✓ La participation versée à la communauté de communes par la Région au titre du C'bus (dotation fixée lors du transfert de la compétence à 146 K€),
- ✓ Les participations versées à la communauté de commun transport scolaire (132 K€),
- ✓ La contribution d'équilibre versée par le budget principal de :

044-200072726-20260702-8-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-07-2026

Publication le : 02-07-2026



Le Président,

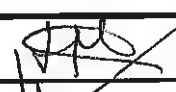
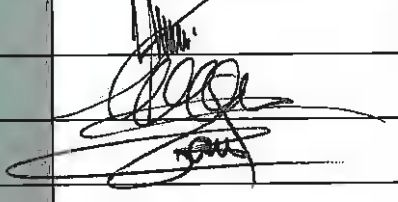
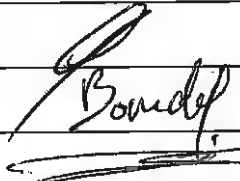
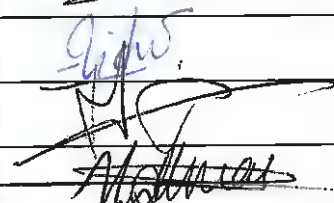
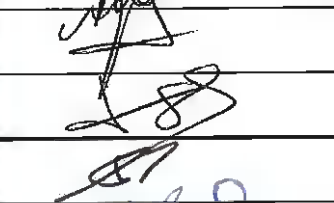
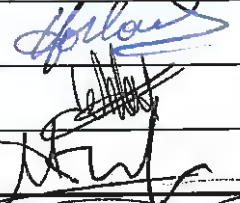
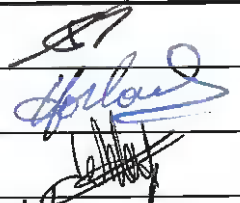
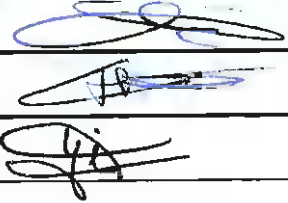
Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

Membres présents : 47

Suffrages exprimés : 54

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt-trois juin deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD		
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Jacqueline BOMBRA	Mme Julie COTTINEAU	
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Georges-Henri NOMARI		
	Mme Elisabeth RICHET		
	M. Jean-Louis ARQUIER		
	Mme Julie COTTINEAU		
	M. Maxime HUPEL		
	Mme Anne LEGRAIS-OZBERK		
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	M. Michel HORHANT		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	Mme Anaïck GOUJON		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Pierre-Louis DOUART		
	Mme Stéphanie DRUART		
FERCE	Mme Marie-Amélie THOMEROT		
LE GRAND-AUVERNE	M. Yoan VETU		

ISSE	M. Jean-Marc LALLOUÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD
	Mme Béatrice PIERRISNARD	
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	
	M. Franck DELAMARRE	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	M. Christian RATTAZI	
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	
	Mme Valérie CARTERON	
MARSAC SUR DON	Mme Géraldine PINSON-LERAY	
	M. Dominique POUPARD	
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	M. Samuel PLOTEAU	Mme Sylvie VANRENTERGHEM
	Mme Sylvie VANRENTERGHEM	
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	
	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	
PETIT-AUVERNE	M. Jean-Pierre DESFOSSÉS	M. Olivier POIRIER
ROUGE	Mme Jeannette BOISSEAU	
	M. Olivier PARIS	
	M. Michaël VERDIER	
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Michel GAUVIN	
	Mme Anne FAUCHEUX	
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Anthony DEVALET	
	Mme Karine LEROUX	
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	
	Mme Martine CHEVALIER	
SOUDAN	M. Hubert POTIER	
	AR-Préfecture	
SOULVACHE	Mme Nathalie PIGRÉE	
	Acte certifié exécutoire	
VILLEPOT	Mme Sandra HERSANT	
	Réception par le Préfet : 02-07-2026	
	Publication le 02-07-2026	
	Mme Marion CHESNOT	



Le Président,

Alain HUNAULT

POTIER